



FICHE-OUTIL DIRECTEUR N°3



Comment utiliser l'outil d'autodiagnostic pour initier la mise en place d'un projet de coéducation au et par le numérique dans votre école ?

Cette fiche-outil vous permettra, étape par étape, de comprendre **comment utiliser un questionnaire d'autoévaluation** pour élaborer un projet de coéducation au et par le numérique qui pourra être annexé au projet d'école.

1. Téléchargez le questionnaire destiné aux enseignants, au directeur et aux élèves sur l'outil SELFIE

- SELFIE est un outil mis à la disposition de tous les établissements scolaires européens gratuitement. Vous pouvez y accéder [en cliquant ici](#).
- Une fois inscrit à SELFIE, vous aurez accès à un questionnaire destiné aux enseignants, aux directeurs, à l'IEN et aux élèves, qu'il vous sera possible de personnaliser, par exemple en ajoutant des questions sur les usages de l'ENT.

2. Transmettez aux enseignants et éventuellement à l'IEN ce questionnaire

- Vous pourrez faire passer le questionnaire en version papier ou numérique, et de façon anonyme.
- La durée estimée de passation pour les enseignants est de 30 minutes.

- Le nombre de professionnels étant limité dans une école, assurez-vous que tous les membres de l'équipe pédagogique aient bien accès au questionnaire, afin que le diagnostic qui en résulte reste pertinent.
- Vous pouvez choisir, ou pas, de proposer le questionnaire aux élèves.

3. N'oubliez pas les parents !

- SELFIE ne proposera un questionnaire parent que dans quelques mois. Néanmoins, nous vous proposons [en annexe 1](#) une série de questions tirées de SELFIE, à adapter en fonction de l'âge des élèves et du projet éducatif de l'école. Ces questions peuvent être adressées aux parents via le QCM de votre ENT, un outil externe ou un format papier pour les plus éloignés du numérique.
- Vous pourrez faire remplir ce questionnaire par tous les parents ou seulement par les parents élus.



4- Entamez un dialogue avec l'ensemble de la communauté éducative sur la base des conclusions mises en lumière par le questionnaire

• Ces conclusions vous fourniront une base solide pour échanger autour de la place des technologies dans les méthodes d'enseignement, de l'apprentissage et l'évaluation au sein de l'école.

• Ces conclusions vous permettront de fixer des priorités dans le cadre du projet de coéducation au et par le numérique, également à l'échelle du projet d'école.

5- Pour vous aider, vous trouverez en annexe 2 un support à la réalisation du projet de coéducation au et par le numérique, à adapter en fonction de l'âge des élèves et du projet éducatif de l'école.

• ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE PARENTS •

Vous trouverez ci-dessous la liste des questions SELFIE adaptées aux parents d'élèves. Les questions sont notées sur une échelle allant de 1 à 5 ou par N/A (aucune réponse disponible) si la question n'est pas applicable.

Domaine A : Encadrement

- Dans l'école de mon enfant, il y a une réflexion sur l'usage des technologies numériques (ordinateurs, tablettes, internet, robotique).
- La direction de l'école de mon enfant nous associe, nous les parents, à la réflexion sur l'usage des technologies numériques.

Domaine B : Collaboration et travail en réseau

- Dans l'école de mon enfant, les progrès en matière d'enseignement et d'apprentissage sont évalués à l'aide des technologies numériques.
- Dans l'école de mon enfant, une collaboration avec d'autres établissements scolaires et/ou organisations est en place pour encourager l'usage des technologies numériques.

Domaine C : Infrastructures et équipements

- Dans son école, mon enfant a accès à internet pour son apprentissage.
- Dans l'école de mon enfant, il y a des ordinateurs ou des tablettes à sa disposition.

- Dans l'école de mon enfant, il y a du matériel informatique qu'il peut emmener à la maison si besoin.
- Dans l'école de mon enfant, des mesures sont en place pour aider les élèves à utiliser les technologies numériques en fonction de leurs difficultés.
- Dans l'école de mon enfant, les élèves et les parents ayant besoin d'une assistance spéciale ont accès à des aides techniques ou sont adressés à des partenaires.

Domaine E : Pédagogie

- L'enseignant de mon enfant communique des ressources éducatives numériques en ligne aux parents.
- L'enseignant de mon enfant utilise les technologies numériques pour communiquer (Beneylu, One, mail...) avec mon enfant et moi.
- L'enseignant de mon enfant utilise des supports numériques dans le cadre de la classe (tablettes, tableau numérique interactif, ordinateurs...).

Domaine G : Pratiques d'évaluation

- L'enseignant de mon enfant utilise les technologies numériques pour évaluer les réussites et les difficultés des élèves (cahier de réussite numérique, évaluation sous forme de QCM...).

- L'enseignant de mon enfant accorde de la valeur aux compétences numériques qu'il a acquises en dehors de l'école (enregistrer une poésie sur tablette, élaborer un petit reportage...).

Domaine H : Compétences numériques des élèves

- Dans son école, mon enfant apprend à se comporter de façon responsable quand il est en ligne.

- Dans son école, mon enfant apprend comment vérifier que les informations qu'il trouve en ligne sont fiables et véridiques.

- Dans son école, mon enfant apprend à créer du contenu numérique (articles de blogs, documents textes ou tableaux...).

- Dans son école, mon enfant apprend à communiquer à l'aide des technologies numériques (par exemple, il envoie des messages à ses camarades).

- Dans son école, mon enfant apprend le codage ou la programmation (par exemple, il utilise des robots, des applications ou des jeux de programmation).

• ANNEXE 2 : CRÉER SON PROJET DE COÉDUCATION AU ET PAR LE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES •

Vous avez les résultats du questionnaire SELFIE complétés par les résultats du questionnaire parents. Il vous reste à fixer collectivement des objectifs pour les années à venir, au regard des réponses obtenues aux questionnaires.

Pour cela, supprimez les propositions non retenues, vous obtiendrez un projet de coéducation au et par le numérique pour votre école, avec des objectifs personnalisés de mise en œuvre.

Domaine A : Encadrement, nous mettrons en place :

- une stratégie numérique partagée par l'ensemble de la communauté scolaire ;
- des temps de travail pour chercher comment enseigner davantage à l'aide des technologies numériques.

Domaine B : Collaboration et travail en réseau, nous mettrons en place :

- une évaluation pour mesurer les progrès et l'intérêt de l'enseignement et de l'apprentissage à l'aide des technologies numériques ;
- des technologies numériques dans les partenariats avec d'autres organisations ;
- une collaboration avec d'autres écoles ou organisations pour encourager l'usage des technologies numériques.

Domaine C : Infrastructures et équipements, nous mettrons en place :

- des infrastructures numériques, Internet pour l'enseignement et l'apprentissage à l'aide des technologies numériques ;
- des équipements numériques utilisables en cours ;
- une assistance technique disponible en cas de problèmes avec les technologies numériques ;
- des systèmes de protection des données ;
- des équipements numériques appartenant à l'école (ou prêtés à celle-ci), mis à disposition des élèves et qu'ils peuvent emmener chez eux si besoin ;
- des mesures pour identifier les défis liés à l'enseignement et l'apprentissage à distance (en rapport avec les besoins d'apprentissage des élèves et leur milieu socio-économique ou leur milieu socio-linguistique) ;

- un plan pour aider les enseignants à relever les défis qui apparaissent avec l'enseignement et l'apprentissage à distance (en rapport avec les besoins d'apprentissage des élèves et leur milieu socio-économique) ;

- des espaces physiques adaptés à l'enseignement et à l'apprentissage à l'aide des technologies numériques ;

- des accès à des aides techniques et à des partenaires, destinés aux élèves et aux familles ayant besoin d'une assistance spéciale ou les adresser à des partenaires ;

- des bibliothèques et des référentiels communs de contenu en ligne proposant des ressources d'enseignement et d'apprentissage.

Domaine E : Pédagogie - supports et ressources, nous mettrons en place :

- le recensement et l'acquisition de ressources éducatives numériques en ligne ;

- des environnements d'apprentissage en ligne avec les élèves (ENT) ;

- des technologies numériques pour communiquer à des fins professionnelles (collègues, parents, élèves...);

- des ressources éducatives libres.

Domaine F : Pédagogie - mise en œuvre en classe, nous mettrons en place :

- des technologies numériques pour adapter l'enseignement aux besoins spécifiques de chaque élève ;

- des technologies numériques pour encourager la créativité des élèves ;

- des activités axées sur l'apprentissage numérique qui font participer activement les élèves ;

- des technologies numériques pour faciliter la coopération entre les élèves ;

- des mises en activités favorisant l'utilisation des technologies numériques pour des projets interdisciplinaires.

Domaine G : Pratiques d'évaluation, nous mettrons en place :

- des technologies numériques pour évaluer les compétences des élèves ;

- des technologies numériques pour fournir un retour rapide d'informations aux élèves ;

- l'usage de technologies numériques pour favoriser les apprentissages et conserver des traces de ces apprentissages ;

- la valorisation des compétences numériques acquises par les élèves en dehors de l'école.

Domaine H : Compétences numériques des élèves, nous mettrons en place les apprentissages suivants avec une progression par cycle :

- un comportement responsable en ligne ;

- la vérification de la fiabilité et de la véracité des informations trouvées en ligne ;

- la citation des sources d'informations trouvées en ligne ;

- la création de contenus numériques ;

- la communication à l'aide des technologies numériques ;

- le codage ou la programmation.

Domaine I : L'ENT, nous mettrons en place :

- l'acculturation des élèves à l'ENT ;

- l'acculturation des parents à l'ENT ;

- les outils de l'ENT pour communiquer avec les parents.